



Bulletin départemental n°227

Du 24 novembre 2016



Sommaire:

P1D :

Poste de TR suppléant en centre pénitentiaire

CABINET :

Pratique du jeu d'échecs en milieu scolaire

P1D – 21/11/2016

Appel à candidature / Année scolaire 2016/2017

**- Titulaire remplaçant
Suppléance pour une mission d'enseignement au Centre pénitentiaire
d'Avignon-Le Pontet**

Destinataires : enseignants du 1^{er} degré

Dossier suivi : Sibylle BORREDA (04.90.27.76.22)

J'attire votre attention sur l'appel à candidature pour une suppléance pour une mission d'enseignement au Centre pénitentiaire d'Avignon – Le Pontet, pour l'année scolaire 2016-2017.

Seuls les personnels titulaires et remplissant les conditions exigées dans la fiche de poste peuvent postuler selon la procédure suivante :

- Adresser une fiche de candidature, un curriculum vitae et une lettre de motivation à :

Monsieur le Directeur Académique des Services de l'Education Nationale,
DSDEN, 49 rue Thiers 84077 Avignon cedex 04 - **Pôle 1^{er} degré**
et à

Monsieur le proviseur de l'unité pédagogique pour l'enseignement en milieu pénitentiaire : ce.0133402c@ac-aix-marseille.fr

- Le dossier de candidature dûment complété et signé devra être transmis au supérieur hiérarchique **pour le lundi 28 novembre 2016**, délai de rigueur, accompagné des pièces justificatives demandées.

Le supérieur hiérarchique fera parvenir le dossier à la direction académique - Pôle 1^{er} degré - **pour le mercredi 30 novembre 2016**.

- Il convient également d'adresser directement une copie du dossier au Pôle 1^{er} degré par mël : ce.mouvement-84@ac-aix-marseille.fr .

La date de la commission d'entretien sera arrêtée très prochainement et communiquée via un message i-prof.

Signataire : Gabriel DUBOC, chef du Pôle 1^{er} degré

FICHE DE POSTE
Titulaire remplaçant

**Suppléance pour une mission d'enseignement au Centre pénitentiaire
d'Avignon-Le Pontet pour l'année scolaire 2016 - 2017.**

Pôle 1^{er} degré

Référence : convention et circulaire sur l'enseignement en milieu pénitentiaire:
NOR : MENE 1135249C,
circulaire n°2011-239 du 8-12-2011.
MEN-DGESCO A1-3/ JUS-DAP

Spécificités de la mission :

L'enseignement est intégré à chacune des étapes du parcours de réinsertion des détenus, depuis l'accueil où le repérage de l'illettrisme est systématique jusqu'à la préparation à la sortie.

Ainsi, l'enseignement s'inscrit dans la mission essentielle de service public d'éducation qui est :

- de développer à tous les niveaux de formation une approche différenciée du public, avec une attention particulière pour les personnes sans qualification et les jeunes majeurs,
- de permettre aux personnes d'acquérir, outre les savoirs fondamentaux, les repères, et références indispensables à l'exercice de responsabilités citoyennes,
- de préparer les diplômés ou si besoin, de chercher les moyens de validation des acquis les plus pertinents pour chaque personne dans un objectif de réinsertion.
- D'être partie prenante du parcours avenir pour les élèves mineurs.

L'équipe pédagogique est constituée de 4 professeurs des écoles, dont un assure la fonction de responsable local de l'enseignement.

Conditions de candidatures :

Etre enseignant titulaire remplaçant du 1^{er} degré dans le département du Vaucluse.

La priorité sera accordée aux enseignants polyvalents et/ou ayant pratiqué des méthodes individualisées qui possèdent un diplôme permettant l'enseignement spécialisé (CAPA-SH ou 2CA-SH option F) **ou** ont une expérience professionnelle dans des établissements difficiles ou en formation d'adultes.

Procédure :

Les candidats sont reçus en entretien individuel par une commission dont les membres sont désignés conjointement par l'autorité académique et le directeur régional des services pénitentiaires. L'entretien a un double objet : donner au candidat une information complète et précise sur les conditions d'exercice et les sujétions particulières qu'elle implique et lui permettre d'exprimer ses motivations pour la fonction.

Les candidatures, curriculum vitae accompagné d'une lettre de motivation, seront adressées par voie hiérarchique :

1. **Monsieur le directeur académique des services de l'éducation nationale**, Direction académique des services de l'éducation nationale, **Pôle 1^{er} degré**, 49 rue Thiers – 84077 AVIGNON CEDEX 04

Et à

2. **Monsieur le proviseur de l'unité pédagogique pour l'enseignement en milieu pénitentiaire :**
ce.0133402c@ac-aix-marseille.fr

Pour de plus amples renseignements sur les spécificités des missions, vous pouvez consulter le site internet de l'unité pédagogique régionale PACA Corse : <http://www.upr-paca-corse.ac-aix-marseille.fr>



Liberté • Égalité • Fraternité

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE



direction des services
départementaux
de l'éducation nationale
Vaucluse

Pôle Cabinet/ Secrétariat
général

Dossier suivi par
Véronique Valdivia-Garcia
Téléphone
04 90 27 76 06
Fax
04 90 82 96 18
Mél.
ce.cabinet-ia84
@ac-aix-marseille.fr

49 rue Thiers
84077 Avignon

Horaires d'ouverture :
8h30 – 12h
13h30 – 16h30

Accès personnes à
mobilité réduite :
26 rue Notre Dame
des 7 douleurs

Avignon, le 18 novembre 2016

Le directeur académique
des services de l'éducation nationale

à

Mesdames et Messieurs les Chefs d'établissement
Mesdames et Messieurs les Directeurs d'écoles
s/c de Mesdames et Messieurs les Inspecteurs
de l'Education nationale chargés de circonscription

Objet : Pratique du jeu d'échecs en milieu scolaire

P.J. : fiche d'inscription – affiche et Convention-cadre

J'ai l'honneur de vous faire parvenir pour cette année scolaire un dossier actualisé d'information et de recensement d'activités élaboré par le Comité vauclusien du jeu d'échecs afin de promouvoir la pratique de ce jeu de réflexion en milieu scolaire.

J'insiste sur la valeur éducative d'une telle pratique, qu'elle s'inscrive dans les activités péri-éducatives ou qu'elle s'articule à un projet de classe. C'est pourquoi je vous invite à prendre attentivement connaissance des possibilités qui vous sont offertes par la Convention cadre ci-jointe, établie entre le DASEN et le Comité vauclusien du jeu d'échecs.

Vos élèves, écoliers, collégiens et lycéens, pourront également participer aux Championnats scolaires départementaux qui se dérouleront de :

- 13h30 à 18h00 pour les **Collèges et lycées** :

mercredi 25 janvier 2017 au collège Joseph Roumanille – Avignon

- 14h à 18h30 pour les **Ecoles** :

Mercredi 1^{er} février 2017 à l'école des Rotondes - Avignon

Vous trouverez ci-dessous les coordonnées des organisateurs pour toute information utile et inscription :

.../...



Monsieur Christian BERNARD (écoles)

Comité vaclusien du jeu d'échecs, directeur en charge des publics scolaires

85 avenue Frédéric Mistral - 84100 ORANGE

chris.a.bernard@wanadoo.fr

portable : 06 15 82 63 34

2/2

Monsieur Olivier CLEMENT (collège et lycées)

olivierclem@orange.fr

portable : 06 33 91 55 10

C'est bien volontiers que j'appuie ces actions au regard des valeurs pédagogiques dont elles sont porteuses.

Je sais pouvoir compter sur votre précieux appui.


Dominique BECK





CONVENTION CADRE

Etablie entre les soussignés :

La Direction des Services Départementaux de l'éducation nationale de Vaucluse (DSDEN 84), représentée par Monsieur Dominique BECK, Inspecteur d'académie - directeur académique des services de l'éducation nationale de Vaucluse (IA-DASEN 84)

et

Le comité vauclusien du jeu d'Echecs représenté par Monsieur Christian BERNARD, Directeur des scolaires du Comité

Vu la convention-cadre établie le 31 janvier 2011 entre le Ministère de l'Education nationale et la Fédération française des Echecs,

Attendu les accords précédemment conclu entre le Comité vauclusien du Jeu d'Echecs et les instances locales de l'Education nationale,

Considérant que le jeu d'échecs, activité officiellement sportive et activité intellectuelle, permet de développer de nombreuses compétences transversales chez les jeunes qui le pratiquent,

Il a été convenu ce qui suit :

Article 1

La Direction des Services départementaux de l'éducation nationale de Vaucluse (DSDEN 84) et le Comité vauclusien du jeu d'Echecs affirment leur volonté commune d'initier et de développer la pratique du jeu d'échecs dans les écoles, collèges et lycées.

Article 2

La Direction académique des services de l'éducation nationale (DSDEN 84) et le Comité vauclusien du jeu d'Echecs s'engagent à mettre en place des actions de sensibilisation et de formation dans les écoles, collèges et lycées. L'enseignement et la pratique du jeu d'échecs pourront le cas échéant et sur demande expresse de l'établissement s'inscrire dans le cadre de son projet, à raison d'une heure par semaine durant l'intégralité de l'année scolaire (soit 36 heures).

Article 3

Ces activités menées en classe pourront être complétées pour les volontaires par des activités d'accompagnement éducatif hors temps scolaire.

Article 4

L'application du présent accord-cadre peut donner lieu à des déclarations et communications aux médias par chacun des partenaires lesquels conviennent de se concerter préalablement.

Article 5

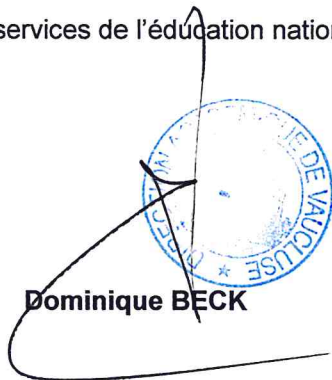
Les partenaires conviennent de se réunir au moins une fois par an pour examiner les conditions de mise en œuvre de l'accord-cadre.

Article 6

La présente convention est signée pour une durée de trois ans à compter de la date de la signature. A l'issue de ces trois années, un bilan global sera dressé pour en permettre le renouvellement. La présente convention peut être résiliée par l'une ou l'autre des parties, à l'expiration d'un délai de trois mois suivant l'envoi d'une lettre recommandée avec accusé de réception valant mise en demeure.

Fait à Avignon, le 1^{er} septembre 2016

Le Directeur académique
des services de l'éducation nationale



Dominique BECK

A blue circular stamp is visible behind the signature, containing the text "LE DEPARTEMENT DE VAUCLUSE" and "LE DIRECTEUR ACADEMIQUE DES SERVICES DE L'EDUCATION NATIONALE".

Pour la Présidente du comité vaclusien
du Jeu d'Echecs

Le Directeur des scolaires



Christian BERNARD

Championnats Scolaires d'échecs

Phase départementale 84 - Année scolaire 2016-2017

Quand et où auront lieu ces championnats scolaires ?

COLLEGES et LYCEES le mercredi 25 janvier 2017 au collège Roumanille à AVIGNON

17 avenue Croix rouge, près rocade sud, parking de 13h30 à 18h00, 1^{ère} partie à 14h00

ECOLES : le mercredi 1^{er} Février 2017 à l'école Primaire des Rotondes à AVIGNON

2 imp. des Ecoles, sur av. P.Semard tourner à droite après « Betty fleurs » parking proche de 14h00 à 18h30, 1^{ère} partie à 14h30

Qui peut participer ?

En catégories école primaire, collège et lycée du Vaucluse, tous les jeunes licenciés A ou B ou non licenciés peuvent s'inscrire **gratuitement** au tournoi. (limitation à 100 élèves pour chacune des 2 catégories en raison de la place et de la sécurité dans les salles d'accueil ; en cas d'une participation trop élevée le nombre d'élèves par établissement pourra être bloqué à 8 en partant des derniers inscrits).

La **licence B obligatoire**, comprenant une assurance et permettant éventuellement de jouer dans le club de son choix, sera offerte par le Comité vauclusien du Jeu d'Echecs aux participants non licenciés la veille du tournoi. **INDIQUEZ à quel club vauclusien le plus proche il faut affilier vos élèves, mais si vous n'en connaissez pas le Comité s'en chargera.**

Comment se déroulent ces championnats scolaires ?

Pour cette phase, la compétition est considérée comme individuelle. La cadence de jeu est 15mn chacun au KO, en 5 rondes. Le classement est individuel. Un classement par établissement est ensuite établi sur les 8 premiers joueurs comportant au moins deux féminines d'une même école ou d'un même collège et sur les 4 premiers joueurs d'un même lycée. Les trois premiers établissements de chaque catégorie sont récompensés et chaque participant reçoit une médaille.

Le nombre d'établissement qualifié par catégorie pour la phase académique sera connu ultérieurement. Cependant pour participer à la Phase suivante du « championnat académique » chaque équipe devra avoir participé à la phase départementale. Ces équipes pourront compter des joueurs n'ayant pas participé à celle-ci.

Comment s'inscrire et qui contacter ?

Il est nécessaire que le responsable de l'activité « échecs » au sein de chaque établissement communique la liste de ses joueurs de **préférence par mail** avec : établissement, nom et prénom, date de naissance, code FFE s'il existe **sur la fiche d'inscription jointe**

au plus tard le :

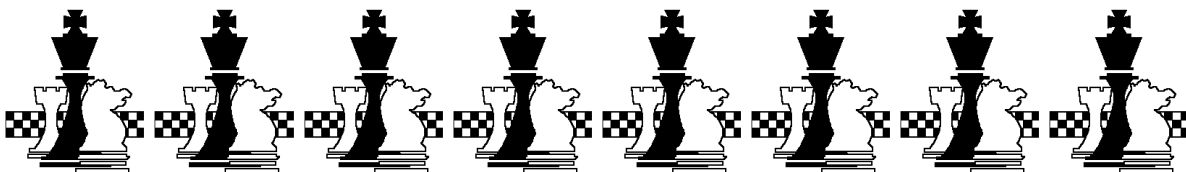
lundi 23 janvier à Olivier CLEMENT pour les Collèges et Lycées

olivierclem@orange.fr (0633 915510)

lundi 30 janvier à Christian BERNARD pour les Ecoles

chris.a.bernard@wanadoo.fr (0615 826334)

Aucune inscription ne sera prise sur place



Prière aux accompagnateurs de

surveiller leurs élèves entre les parties et à l'extérieur des salles afin de permettre le déroulement de ces championnats dans le calme.

CHAMPIONNATS SCOLAIRES DE VAUCLUSE D'ECHECS				2016-2017		
ECOLEES:		mer.1er février 2017 Ecole Primaire des ROTONDES-AVIGNON		2 imp.Ecoles près av. Semard. P.		
COLLEGES et LYCEES:		mercredi 25 janvier 2017 au collège ROUMANILLE - AVIGNON		17 av. de la Croix rouge, Parking		
CATEGORIE: (entourer la catégorie)		ECOLE	COLLEGE	LYCEE		
NOM DE L'ETABLISSEMENT:				VILLE:		
Nom du responsable:		e-mail:		Tél.		
N°	NOM des élèves	Prénom	Sexe M-F	Classe	Né(e) le *	Code FFE si licencié dans un club
1						
2						
3						
4						
5						
6						
7						
8						
9						
10						
11						
12						
Fiche d'inscription à adresser aux organisateurs de préférence par e-mail <i>au plus tard le</i>						
le LUNDI 30 JANVIER pour les		ECOLEES: à Christian BERNARD : chris.a.bernard@wanadoo.fr			0615 826334	
le LUNDI 23 JANVIER pour les		COLLEGES et LYCEES: à Olivier CLEMENT: olivierclem@orange.fr			0633 915510	
AUCUNE INSCRIPTION NE SERA PRISE SUR PLACE				* date de naissance obligatoire pour les non licenciés		
A QUEL CLUB VAUCLUSIEN FAUT-IL AFFILIER CES ELEVES ? :						
Si vous n'en connaissez pas, le Comité les inscrira au club proche de votre établissement.						
<i>Merci aux accompagnateurs de</i>						
<u>surveiller leurs élèves entre les parties et à l'extérieur des salles</u>						
<i>afin de permettre le déroulement de ces championnats dans le calme.</i>						